



Pas de reconnaissance de dette

Par Fabrice

Bonsoir...par avance...je tiens a m excuser si je pose ma question sur un mauvais forum.

Une amie etant dans une mauvaise passe a malheureusement raconter ses problemes financiers a un autre de ses amis. Ce monsieur s est proposé de lui procurer une somme afin que cette derniere puisse faire le necessaire...il s est avéré que ce monsieur avait d autres idees en tete...tandis que mon amie a fait le necessaire concernant ses problemes, ce monsieur est subitement devenu beaucoup plus entreprenant et lui a avoué ses sentiments... suite au refus de mon amie, ce dernier est devenu menacant, reste garé devant chez elle, il insulte par téléphone et lui ecrit des sms obscenes...

dorenavant,il exige que cette somme soit remboursé sur le champ (il avait été convenu verbalement que des mensualités soient versée lorsque la situation le permettait(aucune reconnaissance de dette n a été réalisé)) face a cet harcèlement et agressivité verbale, quelles seraient les recours afin de conseiller au mieux mon amie...

Vous remerciant par avance.

Bien cordialement.

Par isernon

bonjour,

votre amie peut déposer une plainte contre ce monsieur.

la solution serait que votre amie rembourse immédiatement ce monsieur.

en matière de prêt d'argent, la jurisprudence admet l'impossibilité morale d'établir un écrit.

salutations

Par osram

Bonjour,

Cet argent remis peut très bien être un cadeau, un remboursement de dette...etc.

S'il insiste trop et menace, qu'elle le préviennent qu'elle déposera une plainte pour harcèlement s'il continue.